

## Compte-rendu du 3e Conseil d'école – 29 juin 2020

### Etaient présents :

- Mme Goethal Laurie (remplaçante de Fabienne Bouquet), Mme Hubert Mélanie, Mme Langlais, Mme Proust Carole, M. Leguillon Kévin, Mme Fouillet Marine (remplaçante de Kévin Leguillon à la rentrée de septembre), M. Lizé (enseignants).
- Mme Brunet, Mme Bonnet, Mme Brisson, Mme Poggio, Mme Legeay (parent élue).
- M. Proust (responsable des TAP).
- M. Taupin (Maire), M. Hureau (adjoint chargé des affaires scolaires).

Etaient excusés : Mme Brignone (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription), Mme Patinec, Mme Mahieu (parents élues)

### 1) Effectifs de rentrée, répartitions

**150 élèves**                      27 CP - 35 CE1 - 26 CE2 - 37 CM1 - 25 CM2

répartis comme suit :

- 22 CP (Fabienne Bouquet)
- 23 CP /CE1 dont 5 CP et 18 CE1 (Carole Proust)
- 24 CE1/CE2 dont 17 CE1 et 7 CE2 (Mélanie Hubert)
- 26 CE2/CM1 dont 19 CE2 et 7 CM1 (Patricia Langlais)
- 28 CM1 - CM2 dont 15 CM1 et 13 CM2 (Marine Fouillet)
- 27 CM1 - CM2 dont 15 CM1 et 12 CM2 (Stéphane Lizé)

Nous saluons bien sincèrement Kévin Leguillon et lui souhaitons une bonne continuation dans sa nouvelle école.

*Rappel : Il nous est demandé que les classes ayant des CP ou des CE1 ne dépassent pas un effectif de 24 élèves.*

Le dernier jour d'école, traditionnellement, les listes des classes sont affichées au panneau d'affichage du portail. Or nous n'avons pas le droit d'afficher des listes nominatives sur la voie publique. Ainsi, cette année, les noms des enseignants seront notés sur les listes de fournitures données aux élèves le dernier jour. Des listes de fournitures en plus seront mises à disposition à l'accueil de la mairie.

### 2) Rythmes scolaires et horaires

A la rentrée de septembre 2020, l'école sera toujours assurée sur quatre jours et demi (le mercredi matin étant travaillé, et maintenu en l'état pour l'année scolaire 2020-2021). Cela reste la loi en vigueur. Tout autre rythme nécessite une demande de dérogation.

Les horaires restent inchangées :

Lundi : 9h – 12h30 / 14h – 16h30

Mardi : 9h – 12h30 / 14h – 15h00, puis TAP ou APC de 15h à 16h30

Mercredi : 9h – 12h

Judi : 9h – 12h30 / 14h – 16h30

Vendredi : 9h – 12h30 / 14h – 15h00, puis TAP de 15h à 16h30

*(l'ouverture du portail pour entrer se faisant 10 minutes avant, à 8h50 et 13h50).*

*La mairie et les enseignants souhaitent continuer sur ce rythme de 4 jours et demi. Dans l'esprit, la mairie ne souhaite pas favoriser une casse sociale auprès des agents qui font les TAP et qui perdraient leurs heures. D'autant que beaucoup d'agents sont montés en compétences, se sont formés et sont maintenant animateurs. La mairie rappelle que les 4 jours et demi sont inscrits dans la loi. Ce sont les municipalités qui repassent à 4 jours qui doivent demander une dérogation.*

*Les enseignants rappellent que les élèves sont plus efficaces le matin que l'après-midi. Avec les 4 jours et demi, nous avons 17 heures le matin, au lieu de 12. Il y a donc une vraie plus-value en terme d'apprentissages des élèves.*

### 3) Retour sur la période de confinement (mars-avril) et sur l'organisation de la réouverture progressive de l'école à partir du 12 mai

#### **Le confinement :**

- Il s'est fait au pied levé : personne n'y était préparé (ni les parents, ni les enseignants). De notre côté, l'équipe enseignante s'est réunie le lundi 16 mars afin de définir un mode de fonctionnement commun pour assurer la continuité pédagogique : nous avons décidé de revoir ce qui a été déjà vu en classe, en évitant si

possible trop de nouveautés. Ensuite, nous avons échangé (entre collègues) toutes les semaines en visio-conférence afin d'affiner notre travail et nos objectifs.

- L'accueil des soignants a été assuré dès le mardi 17 mars avec un premier élève. Par la suite, tous les jours, du lundi au vendredi, entre 2 et 7 élèves en moyenne ont été accueillis. Il fallait que les parents nous fournissent un document certifiant que leur profession faisait partie des prioritaires, ainsi qu'une attestation sur l'honneur stipulant qu'ils n'avaient pas d'autre mode de garde. Jusqu'au 19 mars, les consignes données par la mairie et l'école ont pu être contradictoires. En effet, nous dépendons de 2 ministères différents, et leurs textes respectifs ont mis quelques jours avant de dire exactement la même chose.

- Dans les premiers jours du confinement, les outils institutionnels RGPD (qui respectent le Règlement Général sur la Protection des Données) ont eu des soucis pour fonctionner. Ainsi les enseignants de l'école n'ont pas pu utiliser ces outils pour envoyer les mails aux parents. De même il nous a été déconseillé de faire des classes virtuelles, étant donnée leur faible fiabilité.

- D'après nos informations (prises de contact par mails ou par téléphone) avec les familles, tout le monde a gardé le contact, même si celui-ci a été plus ou moins distant, en fonction des familles. Quand on a demandé des retours de travaux, il a fallu beaucoup relancer si l'on voulait que tout le monde fasse le retour. Mais, une fois qu'on a fait plusieurs relances (internet et téléphone), on est vite dans une impasse en cas de non retour.

- Chacun (parents comme enseignants) a essayé de faire de son mieux dans des rôles nouveaux et complexes. Côté enseignants, nous avons essayé d'être à l'écoute, dans la bienveillance, sans juger négativement. Nous avons bien conscience de la difficulté de faire faire le travail quotidiennement à la maison. Nous avons, en tout cas, ressenti (lors de nos échanges avec les parents) beaucoup d'envie de bien faire de la part de tous.

- Lors du confinement et du déconfinement, les consignes nationales ont souvent été changeantes, ce qui a pu déstabiliser des parents (exemple : les conditions d'accueil des personnels prioritaires mi-mars).

### **Organisation de la réouverture progressive à partir du 12 mai :**

- Cette réouverture s'est faite dans le respect d'un protocole sanitaire national très strict, induisant pour les écoles et les mairies beaucoup de contraintes, avec 5 fondamentaux : *maintien de la **distanciation physique** – application des **gestes barrière** (lavage des mains notamment) – **limitation du brassage des élèves** (ce qui veut dire de ne pas mélanger les élèves de classes différentes) – **nettoyage et désinfection des locaux et matériels** – **former, informer et communiquer**.*

- La limitation du brassage des élèves implique que chaque classe ouverte doit avoir un adulte assurant la garderie le matin, le temps du midi, la garderie du soir, et la désinfection des locaux et toilettes utilisées. Ainsi la mairie a eu à inventer une nouvelle organisation inédite, et **bien plus lourde qu'à l'ordinaire**. Par exemple, tous les toilettes ont été désinfectés 4 fois par jour (entre le 12 mai et le 22 juin).

- Chaque organisation (12 mai – 25 mai – 2 juin – 8 juin) a été proposée par l'équipe enseignante, puis soumise à la mairie et l'inspection de secteur.

#### Du 12 mai au 19 mai :

- Les deux niveaux prioritaires (consignes nationales) étaient les CP et les CM2. Or, Mme Bouquet étant arrêtée et, ayant la consigne (à ce moment là) que chaque enseignant ne s'occupe que de ses élèves, pas de ceux des autres collègues, nous étions dans une impasse pour faire revenir tous les CP. En attendant qu'un remplaçant soit nommé, l'équipe enseignante a décidé de ne pas faire revenir les CP dès le 12 mai, d'autant que Mme Bouquet continuait de faire ses envois de travail.

- La consigne nous a été donnée était de faire un retour très progressif, pour les 5 jours allant du 12 au 19 mai. Nous avons donc fait rentrer uniquement les CM2, niveau prioritaire... Après enquête auprès des familles, des groupes de 6 se sont constitués. Ayant 11 ou 12 élèves volontaires à revenir par classe, il nous était impossible de les accueillir tous les jours. Sur les 5 jours de la période, chaque CM2 a pu venir 2 jours à l'école.

#### Du 25 mai au 29 mai :

- La mairie, vu le protocole sanitaire et ce qu'il imposait, **nous permettait d'ouvrir 6 classes, en comptant la maternelle, l'élémentaire et l'accueil des enfants de personnels prioritaires**. Ainsi, étant donné que la maternelle restait fermée, nous pouvions ouvrir 4 classes à l'élémentaire + 1 classe (voire 2, si le nombre d'élèves accueillis augmentait au-delà de 10) pour l'accueil des élèves prioritaires. Nous ne pouvions donc pas encore ouvrir les 6 classes de l'élémentaire en même temps.

- Des remplaçantes ayant été nommées sur la classe de CP, nous avons pu faire rentrer les CP des 2 classes. Nous avons aussi fait revenir les CM1, puisqu'ils étaient dans des classes déjà ouvertes pour les CM2.

- Ainsi, cette semaine là, les CM2 sont venus 1 fois, les CP et les CM1 2 fois, les autres niveaux étant à distance. Les effectifs maximum par classe étaient entre 9 et 10, pour respecter la distanciation de plus d'1

mètre entre chaque élève (une photo montrant l'installation dans une des classes a été envoyée aux parents, afin qu'ils puissent mieux comprendre nos effectifs limités).

#### Du 2 juin au 5 juin :

- La mairie, vu le protocole sanitaire et ce qu'il imposait, **nous permettait d'ouvrir 6 classes, en comptant la maternelle, l'élémentaire et l'accueil des signants**. Ainsi, étant donné que la maternelle restait fermée, nous pouvions ouvrir 4 classes à l'élémentaire + 1 classe (voire 2, si le nombre d'élèves accueillis augmentait au-delà de 10) pour l'accueil des élèves prioritaires. Nous ne pouvions donc pas encore ouvrir les 6 classes de l'élémentaire.

- L'équipe enseignante a fait le choix de faire revenir les CE1 et les CE2 qui n'avaient pas encore repris, en plus des CP. Les CM1 et CM2 repartant pour une semaine en télé-travail.

#### Du 8 juin au 19 juin :

- La maternelle rouvrait 2 classes par jour. La mairie a pu réorganiser les plannings de tous afin de nous permettre la **réouverture des 6 classes de l'élémentaire en même temps**.

- Ainsi, cette quinzaine là, les élèves de la classe de Laurie Goethal (remplaçante de Fabienne Bouquet) sont venus 1 fois par semaine, les élèves des classe de Carole Proust, de Kévin Leguillon et de Stéphane Lizé sont venus 1 fois par semaine (plus une deuxième fois toutes les 3 semaines), les élèves des classes de Mélanie Hubert et de Patricia Langlais 2 fois. Les effectifs maximum par classe étaient entre 9 et 10, pour respecter la distanciation de plus d'1 mètre entre chaque élève (protocole national).

Nous avons bien conscience que cette réouverture progressive a posé bien des soucis de garde d'enfants à de nombreuses familles. Mais nous devons respecter un protocole sanitaire national strict (école et mairie). Donc il était difficile de faire autrement. Nous avons aussi conscience que cette période de reprise d'activités professionnelles en dehors de la maison pour beaucoup de parents a posé des soucis dans les familles par rapport au suivi du travail envoyé aux enfants les jours où ils n'étaient pas à l'école.

#### Du 22 juin au 3 juillet :

Le protocole sanitaire national ayant été allégé, il a été possible d'accueillir tous les élèves de l'école tous les jours.

#### 4) Les budgets

La coopérative scolaire (année 2019 – 2020) :

Au 31/08/2019, il y avait 10 667,79 € en caisse.

Au 29/06/2020, il y a 9 620,42 € en caisse.

#### 5) Le RASED (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Elèves en Difficulté).

La maîtresse E (qui s'occupe des élèves en difficulté avec les apprentissages) est arrêtée depuis mars 2018. Pas de maîtresse G (qui s'occupe plus des enfants dont le comportement n'est pas encore celui d'un élève apprenant) sur notre secteur cette année. D'autres membres des RASED d'autres secteurs peuvent rendre service en cas d'urgence, mais cela reste exceptionnel.

Cette année scolaire, nous avons eu 2 psychologues de l'Education Nationale à mi-temps.

Pour la rentrée de septembre 2020, nous n'avons pas encore d'éléments à vous donner, on les transmettra dès qu'on aura du nouveau.

#### 6) Les travaux

Merci aux employés communaux pour leur réactivité et leur efficacité. Notamment durant la période de confinement pour l'accueil des enfants des personnels prioritaires, et ensuite lors de la réouverture progressive afin de nous aider dans la mise en place du protocole sanitaire (réalisation de marquages au sol dans les classes, les couloirs, la cour par exemple). Des distributeurs de savon et d'essuie-main à usage unique ont été installé dans chaque classe, ou dans l'atelier attenant à la classe. Ainsi, chaque classe a pu bénéficier d'un point d'eau dans la classe ou à proximité pour envisager sereinement tous les lavages de mains.

Depuis le deuxième conseil d'école, une commande de tables et de chaise a été effectuée (fin juin) pour équiper la classe 6 de madame Proust. Elle aura aussi un tableau triptyque tout neuf. Merci à la mairie pour ces investissements.

*Forcément, en raison de la crise sanitaire, des travaux demandés au deuxième conseil d'école n'ont pas encore pu être faits.*

- Classes 4 et 5 : la coupure des chauffages à 17h (et 12h le mercredi) pose des soucis. En effet, le bloc de prises mural de courant est relié à cette même coupure. Par conséquent, classe 5, l'ordinateur de l'enseignante se coupe de manière brutale chaque jour, ce qui est très préjudiciable pour un ordinateur fixe de cet âge avancé. Savez-vous quand est-ce que ce souci sera réglé ?  
De plus, l'entreprise d'électricité qui travaille là-dessus avait émis l'hypothèse d'installer un bouton permettant de remettre le chauffage en cas de réunion par exemple. Savez-vous si cela se fera ? Si oui, à quelle échéance ?
- Concernant l'installation des vidéoprojecteurs dans les classes, il n'y a pas eu de câble HDMI de passé dans les classes 4, 6 et 7 (tandis que cela a été fait dans les classes 1, 2, 3 et 5). Ce qui ne nous permet pas de vidéo-projecter avec les ordinateurs portables de l'école dans ces classes. Pour projeter, nous sommes obligés d'utiliser de vieux ordinateurs encore présents dans l'école, mais obsolètes, ou bien nos ordinateurs personnels. Serait-il possible d'ajouter ce câble HDMI dans les classes 4, 6 et 7 ? *semaine 35*
- Le panneau d'affichage devant l'école : le carreau est cassé. Serait-il possible de le réparer ou de le changer (*il y a des morceaux pointus qui dépassent et peuvent blesser quelqu'un qui, sur la voie publique, mettrait ses doigts au mauvais endroit*) ? De plus est-il possible d'en installer un supplémentaire ?
- Serait-il possible de faire refaire une clé du verrou du bout de l'étage ?
- Il nous manque 6 câbles Ethernet (3 en classe 5 et 3 en classe 6) afin de pouvoir connecter les ordinateurs portables à Internet. *Semaine 35*
- Un store de porte de la classe 7 est à réparer. En cas de soleil, la gêne pour les élèves est quotidienne. Avez-vous une échéance à nous donner pour sa réparation ?
- Au niveau du préau ouvert, les bas de piliers sont élimés : y a-t-il un entretien à prévoir ?
- La clôture mitoyenne est cassée par endroit, avec des morceaux pointus qui dépassent côté cour. Des barrières et de la rubalise ont été installées afin de sécuriser l'endroit. Est-ce que quelque chose est envisagée pour améliorer cette situation ? *La mairie a fait un devis pour la remplacer, elle envisage de mettre des mâts et des filets pour empêcher les ballons d'aller chez le voisin.*
- Pour le ménage de cet été : est-ce qu'un lessivage des murs est envisagé ? Et est-ce que les dessous de bureaux d'élèves, ainsi que les montants vont être nettoyés ? *Voir avec la disponibilité des locaux et des personnels.*
- Une corde de store cassée dans la classe 3 de Mélanie.

#### 10) Les questions des parents

##### **Accueil des enfants**

- Pourquoi au début du déconfinement, seuls les élèves de CM2 ont été accueillis et en tout petits groupes (5 ou 6) alors que compte tenu des locaux et du nombre de sanitaires il était ensuite possible d'accueillir jusqu'à 10 élèves /classe et même 30 actuellement en CM1/CM2 (pour rappel en élémentaire les capacités d'accueil pouvaient aller jusqu'à 15) ? *Dans notre école, étant donné les 45 mètres carrés de nos classes, il a toujours été impossible de mettre 15 élèves, en respectant le protocole sanitaire national paru le 3 mai (il fallait 1 mètre de distance autour de chaque élève, avec aussi des portes et évier qui empêchent d'occuper certains espaces). Nous nous en sommes tenus aux niveaux prioritaires visés par le ministre à savoir les CP et les CM2. Sauf que Mme Bouquet étant arrêtée (lorsque nous élaborons la réouverture avec la mairie – le 4 mai - et les collègues – le 30 avril – nous n'avons aucune information pour un éventuel remplaçant. Nous avons su qu'il y avait un remplaçant de nommé dans la journée du 12 mai, c'est-à-dire 2 jours avant la mise en place avec la mairie de la réouverture à compter du 25 mai). De plus, lors de la préparation de la réouverture avec la mairie le 4 mai, nous ne pouvions pas confier les CP à un autre enseignant de l'école, cela nous était interdit à ce moment là. Cela a été possible par la suite. Mais pas à la date du 4 mai. Concernant les CM2, on nous a demandé de faire une reprise progressive le 12 mai. 6 élèves par groupes nous permettait très probablement d'accueillir tout le monde 2 fois car des familles avaient manifesté leur refus de revenir. Il aurait fallu que vous nous disiez d'abord si votre enfant revenait avant d'écrire noir sur blanc une organisation qui était vide. Mais ce sont les consignes que l'on nous avait données.*

- Pourquoi ces mêmes CM2 n'étaient accueillis qu'un jour sur 3 ? *Sur 5 jours possibles entre le 12 et le 19 mai, chaque CM2 volontaire a pu venir 2 fois. Avec 2 groupes différents dans chaque classe, comment faire plus ?*
- Sur quel argument le mercredi a-t-il été annulé ? Impact de la COVID ? *L'école est formellement repassée à 4 jours le lundi 23 mars sur demande de la mairie de St Mars et des 2 directeurs des écoles, décision validée par notre hiérarchie ensuite. En effet, il était ubuesque (au niveau sanitaire) d'accueillir 3 ou 4 enfants en étant 2 adultes en même temps au niveau de l'accueil des enfants des personnels prioritaires. Ensuite cette organisation a été reconduite au moment de la réouverture, pour plusieurs raisons : éviter au maximum le brassage des élèves, équilibrer les journées entre elles vu que les élèves ne viendraient pas tous les jours (si on venait un lundi pendant 6 heures, ce n'est pas juste pour celui qui vient un mardi à 4h30), les personnels de mairie et animateurs étaient déjà fortement mobilisés par ailleurs.*

### **Décrochage scolaire**

- Avez-vous un chiffrage du nombre d'enfants qui auraient pu décrocher durant le confinement ? *C'est très compliqué de le chiffrer car, au téléphone ou par mail, les parents nous disent ce qu'ils veulent. Et à partir de quand peut-on dire que quelqu'un a décroché. Cela a été difficile à mesurer avec précision.*
- Avez-vous des nouvelles de toutes les familles ? *Oui, même si en fonction des familles, cela a été plus ou moins régulier.*

### **Contenus pédagogiques**

Rappel (cf mail envoyé) : Tous les parents n'étaient pas disponibles car soit ils travaillaient, soit ils étaient en télétravail.

- Durant le confinement, des parents ont eu des difficultés à accompagner leurs enfants :
  - **Sur les priorités à donner** : Il y a eu parfois, une quantité très/ trop importante de devoirs à faire. Le programme était-il donné comme s'il avait été prévu en classe ? N'aurait-il pas fallu recentrer sur les priorités, les acquis nécessaires pour chaque niveau . *Dès le lundi 16 mars, les enseignants de l'école se sont réunis (allant à l'encontre des injonctions du recteur d'Académie) afin de définir le cadre de notre télé-travail : nous avons décidé de partir, principalement, sur des révisions. Donc « se recentrer sur les priorités, les acquis nécessaires », c'est ce qu'on a fait. Concernant la quantité donnée, c'est très difficile de trouver le juste équilibre. C'est au fil des discussions téléphoniques ou par mail avec les parents, entre nous, que nous avons ajuster au fur et à mesure. Sachant que nous avons essayé aussi de ne pas culpabiliser les parents qui n'arrivaient pas tout faire.*
  - **Sur les méthodes à adopter** : il était difficile de faire réviser les opérations mathématiques (ex : soustraction, division...) ou la grammaire (ex : accord du participe passé avec le COD...) car les méthodes ont beaucoup changé. *Etant donné que c'étaient des révisions, il ne devait pas y avoir trop de situations compliquées. Malgré tout, au téléphone ou par mail, nous avons invité régulièrement les parents à signaler et demander de l'aide, si besoin. Nous avons donc essayé d'aider au mieux tous les parents qui nous ont sollicité. Ils l'ont souvent fait.*
- Pourquoi n'y a-t- il pas eu d'utilisation de la « visioconférence » afin de maintenir le lien avec les enseignants ? *Pour avoir échangé avec des enseignants qui ont testé la visioconférence, nous en avons vu aussi les limites : équipement minimum nécessaire, connexion internet efficace nécessaire, audio sans visio possible, soucis de connexion, de tailles des groupes, participation partielle des groupes classes (or c'est souvent les plus fragiles qu'on perd le plus vite à ce moment là), difficile de s'approprier un nouvel outil en autonomie (que ce soit pour les familles, comme pour les enseignants), l'utilisation du chat car pour les enfants ce qui leur importait était le lien social avec les camarades et non les apprentissages. Bref aucune solution n'est idéale sans préparation à l'avance (ni pour les élèves, ni pour les enseignants). Ce qui compte est que chacun ait fait de son mieux.*
- Serait-il possible de recevoir une évaluation ou un document permettant aux parents de savoir où se situent les enfants dans le programme et de vérifier l'acquisition de tous les apprentissages essentiels afin que les enfants ne soient pas en difficulté à la rentrée ? *Oui, vous allez recevoir un LSU dans la dernière semaine. Simplement, dans la situation sanitaire actuelle, avec seulement quelques jours d'écoles effectués sur place, notre priorité a été de remettre les élèves dans un travail en classe sans chercher l'évaluation à tout pris. Donc ce LSU, et c'est expliqué dans son commentaire, est très particulier D'autant que nous ne souhaitons pas qu'il se transforme en évaluation de ce que les parents ont fait à la maison avec leurs enfants. Pour savoir où en sont vos enfants, vous avez le LSU de février, mais aussi toute l'expérience que*

*vous avez accumulée en mars-avril-mai à la maison avec eux. Nous avons bien conscience des répercussions auxquelles cette situation a donné naissance. Il est bien évident que nous en tiendrons compte dans les classes à la rentrée prochaine.*

- Les parents tiennent aussi à souligner l'implication des professeurs durant cette période et à les remercier sincèrement. *Nous vous en sommes reconnaissants et exprimons notre gratitude aux parents qui ont accompagné leurs enfants durant cette période si compliquée.*

### **Rentrée de septembre**

- Avez-vous déjà des directives pour la rentrée de septembre ? Si non, est-ce qu'une organisation a déjà été pensée ? *Non pas de directives pour septembre, cela dépendra bien évidemment des conditions sanitaires liées au Covid-19. Conditions qui sont très évolutives. Cependant, nous avons testé le retour de quelques classes par petits groupes, le retour de toutes les classes par petits groupes, le retour de tout le monde avec un protocole allégé, le télé-travail. Donc nous sommes a priori mieux préparés qu'en mars. La mairie fait remarquer que les conditions de travail actuelles à la cantine seraient difficilement tenables si elles restaient identiques à la rentrée.*

### **Garderie- cantine et TAP**

1. Est-ce que les TAP vont reprendre à la rentrée ? Quelles activités seront prévues ? Le sentiment global des parents est que l'émulation des premières années est retombée et qu'il s'agit aujourd'hui, pour certains animateurs, davantage de garderie que d'ouverture et d'initiation vers des activités culturelles ou sportives comme cela avait été prévu à l'origine.
  - *Les TAP vont reprendre normalement. Les animateurs vont réfléchir aux futures animations pour la rentrée. Les parents demandent plus de variétés. Ils peuvent faire des propositions qui seront étudiées par les animateurs. Les animations sont faites en fonction des qualités et des spécialités des intervenants.*
  - *Il y a nécessité à communiquer de nouveau sur la semaine de 4 jours et ½ qui reprendra en septembre. Le présent compte-rendu en est une première étape.*
2. Pourquoi le personnel des TAP n'a-t-il pas été employé pour faciliter l'accueil des classes de GS, CP et CM2 (niveaux devant être prioritairement accueillis selon M. Blanquer) voire même des autres niveaux lors de la mise en place du 1er protocole (à partir du 12 mai) ?
  - *Difficultés liées au protocole, interdiction de brassage entre les enfants, temps de ménage.*
  - *Une ATSEM est venue aidée pour l'accueil des soignants.*
3. Pourquoi la mairie de St-Mars (qui a fait le choix de maintenir les TAP malgré la décision des autres communes de la Communauté de communes) n'a-t-elle pas essayé de valoriser cette ressource en mettant en place le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C), dispositif soutenu financièrement par le ministère de l'éducation nationale?

Alors qu'à St-Mars tout permettait de proposer ce dispositif sans coût supplémentaire (personnel des TAP, locaux dans l'école, le gymnase, la bibliothèque ou encore les salles des loisirs, le tout dans le périmètre rapproché de l'école). Cela aurait permis de scolariser tous les élèves de l'école qui souhaitaient revenir à l'école et de soulager les familles notamment celles dont les 2 parents ont continué de travailler à l'extérieur.

  - *Contraintes liées aux désinfections importantes des locaux : pas suffisamment de personnels pour le faire au gymnase, à la salle des loisirs et à la bibliothèque.*
  - *Assurer la distanciation physique très compliquée à gérer dans des activités sportives. Personnels pas formés pour cela.*
4. Quel est le prix actuel de la garderie ? Comme les parents doivent fournir le goûter, est-ce qu'il va être adapté ?
  - *Pas de changement de tarif pour l'instant car il faut une délibération du conseil municipal (10 juillet). Cela représente 0,40 euros. Plus de goûter lié au problème de désinfection.*
  - *La mairie n'a pas répercuté la hausse du tarif des repas de la cantine qui a doublé.*
  - *La mairie n'a pas répercuté les hausses des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire pour l'accueil des enfants.*

5. Inscription à la cantine via le portail-famille, lorsque la semaine est entamée (et ce dès le lundi) ; aucune modification n'est possible alors qu'il y a un délai de 48H pour effectuer des modifications. Serait-il possible de modifier cela rapidement ?

- *Erreur liée au prestataire. Une demande a été faite dans ce sens.*

### **Rôles des délégués des parents :**

Certains parents élus n'ont pas la sensation d'être suffisamment consultés durant les différentes décisions. Il ne s'agit pas d'être intrusifs ou de se substituer à la direction ou aux professeurs mais simplement d'être consultés en amont et de pouvoir être force de suggestion.

Pourrions-nous reprendre les objectifs des parents élus comme le rôle le souligne. Cela permettrait aussi d'être plus facilement le relais auprès des parents.

*L'article D.411-1 du code de l'éducation modifié par décret n°2013-983 du 4 novembre 2013 – Article 6 de l'arrêté du 13 mai 1985 modifié relatif au conseil d'école dit :*

*« Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :*

*- vote le règlement intérieur de l'école*

*- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire*

*- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. »*

*Votre remarque m'interroge à plusieurs titres. D'abord parce que, à chaque étape de la réouverture, je vous ai envoyé le protocole d'accueil vous invitant à me poser des questions ou me faire des remarques, si besoin.*

*Sachant que c'est la seule chose qu'on nous demandait de faire avec les parents élus durant cette période : les tenir informés, et qu'ils servent de relai auprès des autres parents si nécessaire. Je n'ai pas reçu grand-chose, à part une maman début mai.*

*Ensuite ce qui me surprend aussi c'est que nous avons parlé lors d'une réunion de votre rôle en octobre 2018 et que, cette année, ayant quasiment la même équipe, je me suis contenté de vous faire un rappel par mail.*

*Peut-être faudra-t-il qu'on se réunisse à nouveau en octobre après les élections afin de préciser votre rôle.*

*Cependant, ne nous y trompons pas, durant la période de confinement et de déconfinement, le rôle qui vous était attribué était un rôle informatif, mais pas un rôle actif dans la construction des différents protocoles d'accueil, qui incombait aux enseignants, directeur et mairie. D'autant plus que les délais qui nous étaient donnés étaient extrêmement courts.*

Séance levée à 20h15.

Stéphane Lizé (directeur de l'école)

  
Ecole élémentaire Le Patou  
Route de Téléché  
72 220 Saint Mars d'Outille  
Tél 02 43 42 75 56  
ce.0720743s@ac-nantes.fr

Leguillon Kevin  
(secrétaire de séance)

